

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU R.P.I. EN PAYS D'ARTHEZ

Séance du 6 mars 2018

Le 6 mars 2018 à 20h30, le Conseil syndical du R.P.I. en Pays d'Arthez s'est réuni sous la présidence de Monsieur Sébastien LAMOUREUX, président.

Présents : Mmes/MM. Cyrille BOIRON, Laurent CAMGUILHEM, Cécile CANDESSOUSSENS (suppléante de Céline HELVERT), Isabelle COLIN, Jean-Christophe GIEN (suppléant de Maud PILLET), Hervé LAFITTE (maire de Cescau), Sébastien LAMOUREUX, Maryse PAYBOU (Maire de Casteide-Cami) et Sylvie.

Absent / excusé : Maud PILLET, Céline HELVERT.

Secrétaire de séance : Thérèse PORLIER

Monsieur le Président et Mme SABIRON nous présentent le Compte Administratif 2017 et le Budget Primitif 2018.

DELIBERATION N°2018-01 : VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017

Votée à l'unanimité : 7 voix pour.

DELIBERATION N°2018-02 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Investissement			
	Dépenses	Prévues :	8 793,00
		Réalisées :	8 790,49
		Reste à réaliser :	0,00
	Recettes	Prévues :	8 793,00
		Réalisées :	4 894,49
		Reste à réaliser :	0,00
Fonctionnement			
	Dépenses	Prévues :	201 753,00
		Réalisées :	185 663,36
		Reste à réaliser :	0,00
	Recettes	Prévues :	201 753,00
		Réalisées :	185 663,83
		Reste à réaliser :	0,00
Résultat de clôture de l'exercice			
	Investissement :	-	3 895,51
	Fonctionnement :		15 806,36
	Résultat global :		11 910,85

Votée à l'unanimité 6 voix pour.

DELIBERATION N°2018-03 : AFFECTATION DES RESULTATS

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

❖ Un excédent de fonctionnement de :	10 455,38
❖ Un excédent reporté de :	5 350,98
❖ Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	15 806,36
◆ Un déficit d'investissement de :	3 895,51
◆ Un déficit des restes à réaliser de :	0,00
◆ Soit un besoin de financement de :	3 895,51

Le conseil syndical décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

➡ Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : excédent	15 806,36
➡ Affectation complémentaire en réserve (1068)	3 895,51
➡ Résultat reporté en fonctionnement : excédent (002)	11 910,85
➡ Résultat d'investissement reporté : déficit (001)	3 895,51

Votée à l'unanimité : 7 voix pour.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNEE 2018

Investissement

-Dépenses :	7 396,00
-Recettes :	7 396,00

Fonctionnement

-Dépenses :	192 383,00
-Recettes :	192 383,00

Monsieur le Président met au vote.

Votée à l'unanimité : 7 voix pour

QUESTIONS DIVERSES

- Taille des arbres.

* L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40 *